



Mairie de La Rivière - Dugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 17 Mai 2019

Sur convocation du 10 mai 2019

**Tous les conseillers municipaux sont
présents**

Secrétaire de Séance : Manoël Colle

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 29 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Le banc en contre-bas du jardin de curé a été posé par William. La nouvelle table de la MTL reste à installer.
- La place au dessus de la rue du Groseillier a été nettoyée. De la terre sera étalée pour rendre la place nette.
- Les aménagements (jeux d'équilibre et bancs) de l'espace ENDD ont été commandés. Un piquetage a été réalisé pour faciliter le travail de fauche par William.
- Demande du CPIE pour une entente avec la commune pour l'entretien et l'accès à la mare pédagogique.
- Une vingtaine de bénévoles ont participé à l'opération nettoyage du village le samedi 4 mai. Le conseil les remercie.
- 6 parcelles de jardin ont été mises à disposition aux habitants du village.
- Les fleurs pour le village sont commandées et seront plantées dès les beaux jours.

Vie associative

- Le repas de la fête des mères aura lieu le vendredi 24 mai à la MTL. 80 mamans inscrites à ce jour.
40 plantes ont été commandées pour les mamans de plus de 80 ans qui ne participent pas au repas.

Bâtiments et chemins

- Salle des associations et salle des jeunes : le système pour couper le chauffage et l'éclairage de façon automatique sera installé prochainement par la Sté Elec 2000.

- Balayage du village : un premier passage a eu lieu. Le prochain sera réalisé courant juillet.
Entretien des routes : l'entreprise Vermot a transmis le devis pour réaliser l'entretien annuel. Un devis de 2 834.50 € HT a été réalisé spécifiquement pour le chemin endommagé au dessus du groseillier suite au passage du chasse-neige à la demande de l'association de chasse. Ce montant a été transmis à l'ACCA et une rencontre aura lieu avec ses membres pour une prise en charge de ces travaux. Le chemin après la ferme Loriord fera l'objet de quelques reprises suite à la dégradation de ses abords.
- Assainissement du vestiaire du terrain de foot : un devis de 6 005 € HT est présenté et accepté (BTP Lonchamp) pour raccorder le vestiaire au réseau d'assainissement et supprimer la fosse sceptique.
Les devis relatifs au réseau d'eaux pluviales sous le moulin (1 882 € HT) et à un raccordement rue de l'Etoile (965 € HT) sont acceptés également.
- Un devis a été demandé pour la réparation du poteau incendie faubourg d'Arlin. L'assurance de la personne responsable reglera ces travaux.
- Le radar pédagogique sera posé prochainement à proximité de l'école (face au cimetière).
- Protection incendie : suite à la rencontre avec l'entreprise Romanzini et le SDIS, il est nécessaire de faire chiffrer des travaux pour rendre conforme la protection incendie de la rue des lilas et du faubourg d'Arlin. un chiffrage est en cours en vu d'installer un poteau par aspiration au niveau de l'étang (à l'angle du terrain multi-sports) et pour installer un nouveau poteau d'incendie rue du marronnier.
- Eclairage public rue du marronnier : un nouveau poteau sera posé dans la rue pour éliminer un « trou noir ».
Les 4 nouvelles maisons du lotissement ont fait une demande pour installer un poteau au sein de leur quartier. Accord du conseil pour alimenter en électricité ce poteau dont l'installation, l'achat et l'entretien seront à la charge des copropriétaires. Le modèle sera celui défini par la commune. A noter que ce type d'accord n'est accordé que pour les lotissements d'au moins 4 constructions.

Gestion de la forêt

- La commission a reçu 4 offres de prix pour les travaux forestiers 2019. L'ONF a été retenue pour les travaux de nettoyage des parcelles 30 et 18 et pour le parcellaire parcelles 18, 23 et 2. Monsieur Guyon Stéphane effectuera les travaux de dégagement de la parcelle 2.
- La coupe de la parcelle 6 a été réceptionnée et vendue à la scierie Descourvières (420 m³).
- La coupe de la parcelle 10 sera proposée à la vente de juin 2019.

- Une formation est proposée aux membres du conseil municipal par la COFOR.

Communication et information

- R'virat 2019 : la commission n'a pas avancé sur les dossiers du r'virat. Une réunion aura lieu début juin.
- Il semble nécessaire de rappeler à tous, les horaires autorisés pour la tonte notamment : une info sera distribuée dans toutes les boites aux lettres.

III) Urbanisme

Permis de construire

Tiffay Valérie pour la construction d'une maison d'habitation clos baillet.

Déclarations préalables

Franzin Claude pour l'extension d'un garage toit terrasse.

Defrasne Dominique pour une division foncière

Aquathermo (Bertrand Tom) pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Rodrigues Martins Daniel pour un abri terrasse en ossature bois et une marquise sur porte d'entrée.

Monnier Cédric rue sur la Grange pour un auvent en ossature bois

Monnier Annabelle pour l'ouverture d'une porte fenêtre en lieu et place d'une fenêtre.

IV) Demande d'acquisition rue de la gare

Suite aux demandes d'acquisition de terrain, les conjoints Grillon n'ont pas donné suite à ce jour à notre demande d'infos complémentaires.

Le Conseil souhaite donner suite à la demande de Audy Romaric et Guyon Vinciane pour acquérir du terrain d'aisance derrière leur propriété. La commune prendra contact avec les propriétaires afin de réaliser un pré-piquetage puis un géomètre sera sollicité pour le bornage définitif. Un passage d'une largeur suffisante autour du transformateur sera maintenu.

V) Entretien du cours de tennis

la Sté France Réalisation a fait parvenir une offre de prix pour réaliser l'entretien courant du court de tennis. L'association "Le Foyer" ayant déjà programmé des travaux d'entretien, ce devis ne sera donc pas honoré.

VI) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux

PLUi : point sur l'avancement et notamment sur le pourcentage prévu d'augmentation du nombre d'habitants sur la CFD (1 ou 1.2 % sur 15 ans).

Point sur l'avancement du projet de la maison de santé : le projet de santé a été signé par les professionnels de santé et a été soumis à l'ARS.

SEVAD : le projet numérique a été retenu pour l'école. La commande du matériel informatique sera réalisée prochainement pour une livraison au plus tard à la rentrée 2019.

La 8^e classe sera maintenue à la rentrée 2019.

Syndicat des eaux : les travaux relatifs au réseau d'eau à l'intérieur du village, rue du Bourg reprendront le 3 juin 2019.

Une indemnisation pour perte de chiffre d'affaires a été votée par le syndicat pour les 2 commerçants impactés par les travaux.

IX) Questions diverses

- Demande de Raphaël D'Houtaud pour acquérir le terrain communal situé derrière le bâtiment de l'entreprise Grillon jusqu'à la gare. La commune s'était déjà engagée en faveur de cette vente en 2013. Après négociation, le maire propose le prix de 8 €/m² pour le chemin d'accès et la pointe du terrain et 13.50 €/m² pour le reste du terrain. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- Insonorisation de la salle de conseil : le fournisseur précédent ne pouvant assurer la commande, un nouveau devis est proposé par GV Artisans de l'étang pour 5 980 € TTC. Le conseil accepte ce devis, à la condition que les travaux soient effectués avant la fin août 2019.

- Demande pour installer une antenne de téléphonie mobile route de la porcherie : accord de principe par 14 voix pour et 1 contre. L'emplacement précis sera validé ultérieurement.

- Demande de l'association Le Foyer pour utiliser le terrain de foot dans le cadre de la fête des escargots. Le conseil donne son accord.

- Demande de Mme Michon pour la mise à disposition de la salle des associations afin d'organiser des ateliers thématiques (échange de savoirs...) : le conseil donne un accord de principe, toutefois les conditions suivantes seront à respecter : ces animations ne pourront avoir lieu que sous couvert d'une association pour des raisons d'assurance et ces ateliers doivent être gratuits. Une copie du contrat d'assurance couvrant les risques afférents à ces animations devra nous être fournie.

X) Informations diverses

- Poubelles de la MTL : A plusieurs reprises, nous avons constaté que des sacs poubelles de privés sont déposés dans les bacs de la MTL. Des mesures seront prises pour dissuader les personnes malveillantes.

- Les parents de Nathan Locatelli remercient la commune pour le cadeau de naissance qui lui a été offert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

**Le Maire,
Christian VALLET**